



www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0455 du 29 Juin au 05 Juillet 2021- Prix : 250 F CFA

SOCIÉTÉ / VIE CHÈRE :

L'inaction criarde du ministre du commerce exaspère P.3



Le ministre Adédzé Kodjo

POLITIQUE :

L'ANC à la CNAP, j'y suis, j'y reste



Eric Dupuy, chargé de com. de l'ANC. P.5

ENERGIE ELECTRIQUE :

Le 100% en 2030 en marche P.3



La centrale solaire de Blitta

FILETS SOCIAUX DE BASE:

Une bouffée d'oxygène de 11 milliards FCFA de la Banque Mondiale P.4



Des populations vulnérables

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel: 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Partiellement nuageux
24°C
Après-midi:
Nuages épars
30°C



EDITO

La réussite, une décision courageuse

Dans notre société, force est de constater que l'Homme qui y est né et vit, connait des réussites et, quelques fois, des échecs dans ses entreprises.

Sous le coup de la déception, on se trouve rapidement des causes d'échecs et c'est le prochain qui en serait responsable. On s'évite de se mirer et de faire cet exercice d'introspection. Oubliant que l'ennemi, que nous combattons tous les jours, se trouve en nous-mêmes. Pourtant, l'Homme dispose de tous les outils nécessaires pour réussir. Il suffirait très simplement de savoir les manier, les utiliser à bon escient.

S'il est reconnu que la réussite est au bout de l'effort, il sied aussi de cheminer dans la réflexion avec Peter Drucker en s'appropriant sa pensée " Chaque fois que vous voyez une entreprise qui réussit, dites-vous que c'est parce qu'un jour quelqu'un a pris une décision courageuse".

Avoir une vision c'est bien, mais faut-il encore avoir suffisamment de courage pour la transformer en réalité. Le courage est ce qui fait toute la différence.

C'est dire, qu'on peut mettre en place tous les plans qu'on veut, on peut tout préparer, tout anticiper, mais si on n'a suffisamment pas de courage pour agir, pour passer à l'action, on ne sera qu'un simple rêveur parmi tant d'autres. Car agir demande souvent du courage, nous enseigne-t-on.

Et lorsqu'on parle de réussite comme une décision courageuse, il faut tout de même reconnaitre qu' "une petite impatience ruine un grand projet". Ce n'est pas nous qui l'affirmons, mais un Proverbe Chinois.

Le courage a bien sa place dans toute réussite. Mais il ne faudra pas perdre de vue qu'une petite impatience peut tout faire échouer. Autrement, lorsque nous nous engageons dans une nouvelle voie, ou lorsque nous voulons accomplir quelque chose qui nous tient réellement à cœur, nous avons souvent envie d'y parvenir le plus rapidement possible. Nous avons envie d'avoir des résultats tout de suite.

Or, la poursuite d'un rêve, ou l'accomplissement d'un projet quelconque, doit toujours être une aventure. Pas de précipitation. Il faut prendre le temps, et apprécier le voyage. Et sur être courageux pour réussir.

Crédo TETTEH

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (**90 97 52 56**)



TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Payement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.
Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:
NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

ENERGIE ELECTRIQUE :

Le 100% en 2030 en marche

Depuis l'amorce du Plan National de Développement (PND) et le déroulement de la feuille de route 2021-2025 du Gouvernement, le Togo s'est inscrit dans la perspective de fournir de l'électricité à tous les Togolais à l'horizon 2030. Et chaque année qui passe, le gouvernement s'évertue à honorer cet engagement.





Hier, la centrale Kékéli Power, aujourd'hui, la centrale solaire de Blitta inaugurée

Par Ali SAMBA

La mise en route de la centrale solaire de Blitta de 50 MW la semaine dernière entre dans ce cadre car, au-delà de l'ambition de réaliser l'accès universel à l'électricité d'ici 2030, le programme du gouvernement veut aussi accroître jusqu'à 50%, la part du renouvelable dans le mix énergétique du pays.

Constituée plus de 127.344 plaques solaires à réglage rotatif automatique, la centrale photovoltaïque de Blitta va desservir environ 158 333 ménages togolais, dont 9% de la demande de la région centrale, apprend-t-on auprès du ministère en charge de l'énergie. Elle porte ainsi la capacité de production propre du Togo à 265 MW selon l'AT2ER. Les travaux ont été cofinancés par le Gouvernement togolais, le Fonds d'Abu Dhabi pour le développement (ADFD) et la Banque ouest africaine de développement (BOAD) à hauteur de 35 milliards de FCFA.

Dans la foulée, un autre projet d'électrification de 350 localités, par systèmes solaires photovoltaïques, va prendre forme, avec la signature d'un accord de financement d'EximBank of INDIA, qui met à la disposition du Togo environ 22 milliards de F CFA. "L'accès à l'énergie domestique constitue un véritable catalyseur, voire un accélérateur du développement des villes et villages, qui en bénéficient ", indique-t-on au gouvernement. " Ce projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, vivant dans des localités isolées du réseau conventionnel, en favorisant l'accès aux services énergétiques modernes par l'installation de systèmes solaires photovoltaïques ", a dit Sani Yaya, le ministre de l'économie et des finances.

A travers ce projet, on procèdera à l'installation de 2000 systèmes d'irrigation solaires ; à l'électrification de 500 écoles ; à l'installation de 500 systèmes de pompage solaire pour l'Adduction en Eau Potable (AEP) ; à l'installation de 12.000 lampadaires solaires ; et à la formation, en maintenance et exploitation, des équipements dans 350 villages du pays.

Dans un futur proche, il est annoncé les travaux préliminaires de la construction des centrales solaires à Salimde (préfecture de Tchaoudjo à Sokodé) et à Awandjelo (préfecture de la Kozah à Kara). Le Gouvernement s'est penché sur le sujet en Conseil des ministres. " La construction de ces deux centrales solaires permettra de compléter la stratégie de diversification et d'augmentation de la production d'énergie de notre pays dans la droite ligne de la mise en service récente de la centrale Kekeli et celle de la centrale solaire de Blitta ", a dit le porte-parole du gouvernement. Il fait savoir que l'adoption des décrets y relatifs permettra le démarrage des procédures d'indemnisation et d'expropriation, en vue de sécuriser les périmètres des sites identifiés.

Comme on peut le voir, l'ambition du Gouvernement de porter le taux d'accès à l'électricité au niveau national à 50% en 2020, à 75% en 2025 puis à 100% en 2030 est résolument en marche et se traduit chaque jour par des actes concrets et des résultats probants.

Il faut rappeler que le Togo a fait aussi le choix des off-grid, avec le projet CIZO, une initiative du gouvernement, mais dont le financement reste privé et qui consiste à fournir des kits solaires aux populations, leur permettant de devenir autonome en énergie électrique pour un coût modique. Et pour aider les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables, le Gouvernement togolais a mis en place un "chèque solaire CIZO" qui consiste en une subvention à hauteur de 2.000 FCFA par mois pendant 3 ans, depuis ***2019.***

SOCIETE/VIE CHERE :

L'inaction criarde du ministre du commerce exaspère

On aurait cru que la hausse des prix du maïs pour les consommateurs allait s'estomper, avec l'ouverture des magasins de l'ANSAT. Curieusement, rien ne se passa. Les prix de la denrée la plus consommée est toujours aussi élevé. Il frôle désormais les 1.000 F CFA dans les marchés, si ce n'est plus, à certains endroits. Le prix des autres denrées, telles que le haricot, la farine de manioc et autres, mil et sorgho, sont hors de portée des consommateurs. " On ne comprend plus rien. Tout est devenu subitement cher. Les prix augmentent seulement et personne ne dit rien. Chaque commerçant se lève et fixe son prix. Vraiment c'est déplorable ", déplore un acheteur au marché de Totsi à Lomé.



Adédzé Kodjo, ministre du Commerce

En effet, l'exaspération est à son comble, surtout envers le ministre en charge du commerce et de la consommation locale. Ce dernier et ses équipes semblent se morfondre dans une quiétude incompréhensible pour les populations. Il est vrai que tout au début de cette flambée des prix, les services techniques du ministre Adédzé ont fait quelques descentes dans les marchés. Mais depuis lors, rien. C'est le statu quo, sinon pire. Mais alors, le ministre et ses équipes ont-ils baissé les bras ? Comment Adédzé peut-il laisser faire pour que la spéculation atteigne un si haut niveau ? Même les associations de consommateurs ne comprennent pas cette inaction du ministre Adédzé. Les dernières décisions unilatérales du Syndicat national des tenanciers de bars et restaurants du Togo (SYNATERTO) qui s'octroie le droit de procéder unilatéralement à la hausse des prix homologués des boissons de la SNB et de la BB, au nez et à la barbe du ministre, est une illustration parfaite de ce "laisser-aller" du titulaire du département du commerce et de la consommation locale.

Suite à la page 5

ZOZO

AMÉLIORER CE QUI PEUT L'ÊTRE



La situation des droits de l'homme au Togo sera examinée lundi par les Nations Unies. Deux rapports ont été bouclés récemment, celui de l'Etat et des organisations de la société civile.
Le débat d'experts aura lieu en visioconférence entre Genève et Lomé.
Pas de confusion, cette rencontre n'est pas l'EPU (Examen périodique universel) qui concerne directement les Etats.
Un tel cadre de dialogue est destiné à améliorer la situation des droits de l'homme. Il n'y a rien de contraignant.
La dernière réunion de cette nature s'était déroulée en 2019.
Les thèmes abordés concerneront les conditions carcérales, le code pénal, la lutte contre la torture, la question LGBT.
Le sujet est hautement sensible. Ni les OSC, ni le gouvernement ne souhaitent vraiment en parler.
'Chaque citoyen est libre de mener sa vie sexuelle comme il le souhaite, mais ça doit rester du domaine strictement privé', avait déclaré récemment Christian Trimua, le ministre des Droits de l'homme.
Source : @Republicoftogo.com

COMPÉTITIVITÉ, RÉSILIENCE ET INNOVATION



La Chambre consulaire régionale (CCR-Uemoa) a tenu vendredi sa première réunion en visio, depuis l'élection d'une nouvelle équipe, avec à sa tête Daouda Coulibaly. Cette institution a pour mission d'assurer l'implication effective du secteur privé des 8 Etats membres.
Elle regroupe les Chambres de commerce et d'industrie du Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.
Nathalie Bitho, la présidente de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), participait aux débats.
M. Coulibaly a renouvelé l'engagement des membres à favoriser l'essor de l'entrepreneriat, le financement des PME et startups.
L'amélioration de la compétitivité des économies de l'Union et la résilience des entreprises communautaires font aussi partie des priorités.
Industrialisation, transformation, innovation, promotion des chaînes de valeurs sont autant de défis pour la CCR.
Source : @Republicoftogo.com

Zozo

LE TOGO ACTUALISERA SON CADRE DES MARCHÉS PUBLICS



Au Togo, le système de gestion de la chaîne de la commande publique sera revu. Un projet de refonte du dispositif législatif et réglementaire du secteur des marchés publics devrait bientôt être soumis au Gouvernement.

Cette actualisation, rendue nécessaire par la mise en œuvre des projets de la feuille de route gouvernementale, doit permettre de renforcer les mécanismes de transparence et d'efficacité en vigueur dans le secteur.

Le nouveau cadre de la commande publique au Togo devrait ainsi voir la réduction des délais des procédures, la clarification des cas de recours à la procédure d'entente directe, la réduction du taux de la redevance de régulation, ou encore la professionnalisation des acteurs.

Pour rappel, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) avait déjà entamé l'an dernier, la relecture des textes régissant le secteur au Togo.

Source :*@Republiquetogolaise.com*

LE MIFA CÉLÈBRE SES TROIS ANS



Le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (Mifa) fête ce vendredi ses trois années d'existence. L'institution, bâtie sur le modèle du NIRSAL nigérian avait, en effet, été lancée le 25 juin 2018 par le Chef de l'Etat, pour ouvrir la porte des financements bancaires et autres facilités au monde agricole togolais, confronté à un déficit de crédits lié à une certaine frilosité des institutions financières, vis-à-vis du secteur.

Trois années plus tard, le mécanisme, devenu, entre-temps, une Société Anonyme (SA), a actionné plusieurs leviers afin de transformer profondément l'agriculture togolaise, la professionnaliser et augmenter la productivité.

Près de 150 000 acteurs agricoles ont été appuyés par une dizaine de banques et institutions financières, et plus de 165 000 emplois directs et indirects ont été créés.

Le mécanisme s'est également lancé dans la structuration des coopératives agricoles, et poursuit l'accompagnement des entreprises de transformation agricole.

Il y a quelques jours, le Gouvernement a ouvert l'actionnariat à la PIA et à ARISE.

Source : @Republiquetogolaise.com

FILETS SOCIAUX DE BASE:
Une bouffée d'oxygène de 11 milliards FCFA de la Banque Mondiale

Lancé en 2018, pour assurer aux ménages et aux communautés défavorisées un meilleur accès aux infrastructures socio-économiques de base et aux filets sociaux, le projet des Filets Sociaux de Base (FSB) devrait s'achever à la fin de cette année. Mais la Banque Mondiale, compte tenu des résultats qui sont allés au-delà des prévisions, vient de mettre à la disposition du Togo un financement additionnel de 11 milliards de francs CFA. " C'est pour soutenir les efforts du gouvernement togolais à l'endroit des communautés et ménages les plus affectés par la pandémie de coronavirus (COVID-19) ", indique-t-on à la Banque Mondiale.

Par Koudjoukabalo


Des populations vulnérables

Concrètement, Il permettra notamment d'élargir la couverture des transferts monétaires aux plus vulnérables et de renforcer la résilience des ménages, en situation de pauvreté extrême, en leur fournissant un soutien à la consommation et un accompagnement pour une meilleure inclusion économique. " La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences économiques désastreuses sur les ménages togolais, particulièrement les personnes les plus pauvres et vulnérables. En permettant d'étendre les filets de sécurité sociale et d'étendre la couverture des transferts monétaires à ceux qui en ont le plus besoin, tout en accompagnant la reconstruction de leurs activités économiques, ce financement additionnel s'inscrit dans la continuité de la riposte contre la COVID-19, déployée par le gouvernement à travers le programme Novissi, et permettra au pays de mettre en place un système de protection sociale capable de réagir à d'autres chocs dans le futur", a fait savoir Hawa Wague, la Représentante Résidente de la Banque Mondiale pour le Togo.

Au moment où la Banque Mondiale donne un souffle supplémentaire au projet, on note que depuis son démarrage, l'initiative pilotée par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a décaissé 23 milliards FCFA au profit des populations de 250 cantons les plus pauvres. 7,1 milliards de FCFA ont été payés à 60.419 ménages pauvres ciblés dans 685 villages sur tout le territoire, dans le cadre des transferts monétaires. Les cantines scolaires, dont le coût annuel est évalué plus de 2,5 milliards FCFA, ont permis de servir des repas chauds à plus de 92 000 élèves de plus de 300 écoles primaires publiques chaque année en moyenne. Le projet a également permis de réaliser 133 microprojets sur les 200 prévus, fait-on savoir.

A la Banque Mondiale, on relève que 43 000 personnes dans 155 communautés ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau et 6 475 élèves étudient désormais dans des écoles réhabilitées ou nouvellement construites. L'accès aux filets de sécurité (transferts monétaires et alimentation scolaire) a été fourni à 92 345 bénéficiaires, dont 63 436 femmes, alors que les objectifs étaient respectivement de 78 000 et 39 000. Le projet FSB vient compléter les activités du projet Opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables (EJV), qui met en œuvre des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre et des activités d'inclusion économique, y compris des formations à l'entrepreneuriat et des subventions aux ***entreprises.***

ECONOMIE : Les risques budgétaires du Togo évalués- cas des recettes

L'année 2020 a été essentiellement marquée par la crise sanitaire, causée par la pandémie de la Covid-19. L'ampleur de cette pandémie, et les mesures de riposte prises pour la contenir, ont eu des conséquences négatives importantes sur l'économie nationale. Cependant, les perspectives macroéconomiques s'annoncent favorables sous l'hypothèse d'un environnement économique en amélioration et de la maîtrise de la pandémie. Les effets bénéfiques d'un dynamisme, attendu dans toutes les branches d'activités, devraient permettre une accélération de la croissance du PIB réel qui s'établirait à 4,8% en 2021. Cependant, des facteurs de risques peuvent entraver cette reprise et compromettre la réalisation des objectifs économiques, avec des conséquences sur la politique budgétaire, notamment les risques liés à la mobilisation des ressources.


Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

On évoque les risques liés au recouvrement des ressources internes qui sont essentiellement constituées de recettes fiscales et des recettes non fiscales. La mobilisation de ces ressources internes est généralement tributaire de l'évolution de l'activité économique qui est influencé par l'environnement social, politique, juridique, régional et international. Au-delà du cadre macroéconomique, la mobilisation des ressources internes est également influencée par la politique fiscale et les réformes mises en œuvre au niveau des régies financières.

Au niveau de l'Office Togolais des Recettes (OTR), plusieurs réformes entreprises ces dernières années ont permis une bonne performance en matière de mobilisation des recettes fiscales en 2020, malgré le contexte difficile causé par la Covid-19.

Les innovations introduites concernent notamment l'effectivité de la dématérialisation des procédures fiscales et douanières, permettant les déclarations et paiements en ligne, la sécurisation des recettes grâce à la collecte des recettes, via les banques, l'internalisation de la fonction d'évaluation des marchandises en douane, le renforcement de la surveillance du territoire, la modernisation du cadastre et de la conservation foncière, la réduction des délais d'immatriculation, d'inscription et de radiation d'hypothèques, l'intensification de la sensibilisation des contribuables au civisme fiscal.

En dépit des réformes, plusieurs défis persistent et constituent des risques de mobilisation optimale des recettes fiscales. Ces défis sont, entre autres : les contraintes à l'élargissement de l'assiette fiscale, dues notamment à la prépondérance de l'économie informelle, à la croissance des activités de l'économie numérique et aux problèmes liés à la gestion foncière ; la persistance de la fraude fiscale et de l'évasion fiscale, à travers le développement par les entreprises (surtout les entreprises multinationales), des pratiques d'optimisation fiscale agressives (sous-capitalisation, prix de transfert, etc.); l'accroissement des dépenses fiscales consécutives à la mise en œuvre des mesures fiscales dérogatoires contenues dans le code des investissements, le code minier, la loi sur la zone franche, le régime fiscal des marchés publics, financés sur ressources extérieures, l'exonération des véhicules de moins de 5 ans d'âge, les mesures fiscales et douanières, prises dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

En effet, les dépenses fiscales ont enregistré une forte hausse de 65,4% en 2020, passant de 74,8 milliards de francs CFA en 2019 à 123,6 milliards de francs CFA en 2020. Toutes ces mesures étant reconduites en 2021, le montant des pertes de recettes risque de s'accroitre ; une hausse éventuelle du cours du baril de pétrole risquerait d'accroitre la contrebande douanière ; une baisse probable des recettes douanières liée à la mise en œuvre des mesures de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), etc.

Pour atténuer les risques liés à la mobilisation des recettes fiscales, des mesures idoines doivent être prises en vue de relever les défis énumérés ci-dessus. Selon le gouvernement, il s'agira notamment de poursuivre les efforts de formalisation du secteur informel et développer une stratégie de fiscalisation des activités numériques, renforcer le contrôle fiscal, en vue de lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscales, renforcer la coopération fiscale internationale par la signature de la convention multilatérale d'assistance administrative en matière fiscale, poursuivre la réforme du cadastre et de la conservation foncière, renforcer la collaboration entre l'OTR et les autres acteurs (collectivités locales, Trésor public, CNSS, patronat, associations des opérateurs économiques, etc.), poursuivre les actions de sensibilisation des opérateurs économiques et des ménages sur le civisme fiscal, prendre des dispositions pour une meilleure maitrise des dépenses fiscales, à travers, notamment l'évaluation et la publication de ces dépenses fiscales et la révision des textes accordant des avantages ***fiscaux.***

POLITIQUE : L'ANC à la CNAP, j'y suis, j'y reste

Quel spectacle l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) nous ont encore présenté la semaine dernière ? A la limite, cela devient affligeant pour leurs militants et pour tout le Togo entier. On se rappelle du courrier de l'ANC, envoyé au ministre de l'administration territoriale le 27 Mai dernier, dans lequel elle proférait de menaces de tout genre, notamment, celle de quitter la table de la Concertation Nationale des Acteurs de la Politique (CNAP).



Eric Dupuy, chargé de la communication de l'ANC.

Prenant pour argent comptant le contenu de la missive aux ministres et ayant compris, comme tout le monde, la quintessence de la volonté de l'ANC, Dame Kafui Adjamagbo-Johnson, de la DMK, s'est précipitée de féliciter cette position de son adversaire.

Montant les enchères, comme elle en a l'habitude, elle remerciait l'ANC d'avoir eu le courage de suivre le chemin de la DMK et de la rejoindre dans le refus de participer à ce dialogue. " Le récent courrier rendu public par l'ANC apporte de l'eau au moulin de la DMK. Cela nous conforte dans la position que ce que le gouvernement est en train de faire, ne va pas dans le bon sens. Cela ne nous conduira nulle part.", a dit Kafui Adjamagbo. Il n'en fallait pas plus pour que Eric Dupuy, le chargé à la communication de l'ANC, monte sur ses grands chevaux et la remette à la place qu'il faut.

Invité dans une émission radio, Eric Dupuy n'est pas allé par quatre chemins pour exprimer sa désapprobation sur les propos de dame Kafui Adjamagbo. " J'ai entendu des gens se féliciter de ce que l'ANC a décidé de quitter la CNAP, et que l'ANC rejoint leur position. Que Nenni. Il faudrait que cette personne (Kafui Adjamagbo, ndlr) prenne le temps, et je crois que malheureusement, elle ne le fait pas souvent, de lire les choses avant de s'exprimer ", a-t-il martelé. Il a poursuivi que l'ANC n'est aucunement animé d'une intention de quitter la CNAP, comme l'entendait Mme Adjamagbo. De toute façon, la coordinatrice de la DMK a déjà son idée bien arrêtée de la CNAP, et de ceux qui, comme l'ANC, s'accoudent à la table du pouvoir : " Tous pensent rechercher le bien du pays. La preuve est faite déjà que la voie dans laquelle ils sont, est une voie sans issue ", a-t-elle averti.

Comme on peut le constater, le désamour et l'animosité entre les deux camps continuent de plus belle. Les propos de Eric Dupuy à l'endroit de la DMK, plus d'un an après l'élection présidentielle, montrent que le feu couve encore entre les deux formations politiques et que l'ANC ne saurait pardonner, pour le moment, les actes posés par Mgr Kpodzro, ayant abouti à la descente aux enfers du parti "orange". Une chose est sure, on est en politique et tout est possible dans cette sphère.

En tout cas, il semble que l'ANC ne veut pas quitter le CNAP et qu'elle est là jusqu'à ce que certaines de leurs propositions, qu'elle juge importantes ,soient prises en considération. Mais un questionnement taraude les esprits avertis. Si tant est que l'ANC n'avait pas l'intention de quitter la CNAP, pourquoi alors ce courrier au ministre ? Est-ce une forme de pression sur l'autorité ? Est-ce un simple ballon d'essai pour voir la réaction des autres partis politiques et celles des Togolais ?

De toute évidence, connaissant le ministre Boukpessi et son parti UNIR, ils ne cèderont sur aucune revendication, s'ils n'en tirent plus d'avantage. Ils sont au pouvoir et ne se feront dicter aucune réforme par des partis de l'opposition. Du coté de leurs frères en galère de l'opposition, la réaction de la DMK seule suffit pour l'édifier. Quant à la population, l'ANC a dû reconnaitre que l'amour fou qu'elle lui porte encore demeure toujours au niveau des 4% de la Présidentielle de 2020. La tournée qu'elle entreprend en ce moment à travers le pays lui permettra, peut-être, de redorer son blason.

Le chemin vers 2025 est si loin, mais si proche. Il y a tant à faire pour reconquérir le cœur des Togolais, si désabusés par ces querelles politiques et politiciennes, au moment où la vie devient très chère dans le ***pays.***

SOCIETE/VIE CHERE :

L'inaction criarde du ministre du commerce exaspère

Suite de la page 3

Comme le soulignait un conducteur de Taxi, qui n'en peut plus de ces incessantes hausses, il ne s'agit pas d'aller faire une bonne ballade dans les marchés et de la figuration devant les caméras de la TVT pour que tout s'arrête. Depuis que la flambée a été constatée, quelles sont les actions idoines, allant dans le sens de la réduction de ces prix, que le ministre peut brandir aux populations ? Quels actes a-t-il posé pour contraindre les commerçants véreux à revenir à de meilleur sentiment ? Quels discours a-t-il prononcés à l'endroit de la population pour la rassurer des efforts du gouvernement, dans le sens d'un retour normal de la situation ? Nada ! Bien au contraire…

De toute façon, on comprend aisément sa mollesse de prise d'actions vigoureuses contre la vie chère dans le pays, d'autant que lui-même en participe. Après les derniers exploits, quant à la hausse des prix produits pétroliers, et ceux des transports urbains et interurbains, il ne peut que jouer à la carpe, au risque de recevoir des volets de bois verts des commerçants qui lui porteront le chapeau. Il s'en est expliqué mais n'a convaincu personne.

Ceci dit, Adédzé n'est pas n'importe qui. Il est ministre de la République en charge du Commerce et de la Consommation locale. Sa mission première devrait être de veiller au bien-être de la population, dont il est le serviteur, et non de l'assujettir avec ses amis commerçants, et autres, des syndicats qui profitent allègrement de sa nonchalance à sévir pour déplumer les Togolais des quelques duvets qui leur restent. Il doit réagir ! Les associations de défenses des consommateurs le lui ont recommandé. La situation est assez grave pour que le ministre se taise, comme s'il n'est en rien concerné.

Comme dit l'adage, la tolérance n'est pas une faiblesse. Les Togolais ont assez grincé les dents. On sait ce qui s'est passé dans le passé, juste pour une hausse des prix du carburant. Les images sont encore vives dans les mémoires. Pour une fois, on constate que " le silence n'est pas d'or" chez la majorité des habitants de ce pays. Les colères sourdes sont les plus dangereuses. Adédzé a toutes les cartes en main, en tant qu'autorité investie de la puissance publique, de sévir et de faire rentrer les récalcitrants dans les rangs. Les Togolais lui seront reconnaissants, car le point de non-retour n'est plus loin. Quand ça va exploser, personne n'y échappera. A bon entendeur, salut.

A suivre...



ZOZO

COOPERATION : L'INDE OUVRE UNE REPRÉSENTATION AU TOGO



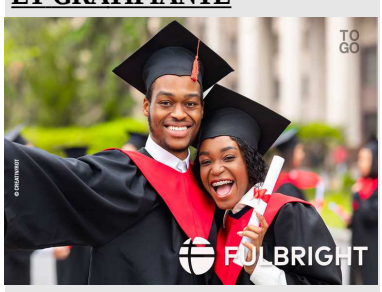
Le chef de la diplomatie togolaise, Prof Robert Dussey, a reçu, en fin de semaine dernière, les lettres de créances de l'Ambassadeur de la République de l'Inde au Togo, Shri Sanjiv Tandon.

Annoncé il y a plus de 24 mois déjà, l'Inde dispose désormais d'une représentation diplomatique au Togo. C'est le Conseiller à l'Ambassade de l'Inde au Pérou, Shri Sanjiv Tandon, qui a la lourde responsabilité de renforcer la coopération entre son pays, l'Inde, et le Togo.

Les deux pays développement déjà des relations bilatérales dans plusieurs domaines entre autres l'agriculture, l'industrie, ou encore l'énergie renouvelable. Aussi de nombreux investisseurs indiens sont actifs au Togo, preuve des bonnes relations entre New Delhi et Lomé. Récemment encore, le Togo a fait recours à l'expertise indienne pour la mise en service du plus grand projet énergétique en Afrique de l'Ouest, la centrale solaire de Blitta, à quelques 270 km au nord de la capitale, qui devra fournir de 50 mégawatts pour plus de 150 mille ménages.

@macite.info

UNE AVENTURE EXIGEANTE ET GRATIFIANTE



Le programme américain de bourses Fulbright célèbre le 75e anniversaire de sa création.

La bourse pour les étudiants est attribuée pour une année académique, soit 9 mois, et s'élève à 20 000 $. En complément, le bénéficiaire reçoit une allocation de voyage, une prise en charge des frais de visa et une assurance santé complémentaire. De nombreux togolais en ont profité.

Etudiants, doctorants ou chercheurs peuvent prétendre à une bourse pour intégrer les cursus américains les plus renommés. Une aventure exigeante et gratifiante.

Source : @Republicoftogo.com

Zozo

SOCIÉTÉ : CONCEVOIR UNE NOUVELLE PHARMACOPÉE



Au Togo, plus de 80% de la population a recours à la médecine traditionnelle et aux plantes médicinales pour les soins de santé primaire.
Le manque de médicaments essentiels, l'insuffisance des soins de santé, le coût élevé des médicaments et les habitudes socioculturelles expliquent le recours aux pratiques traditionnelles, à base de plantes médicinales.
L'art de guérir par les plantes est connu et ici pratiqué depuis des siècles. Les tradipraticiens et herboristes reçoivent une initiation des plus anciens.
Mais la plupart des médicaments, à base de plantes locales ne répondent pas à la réglementation générale du médicament. Théoriquement, ils doivent faire l'objet d'une autorisation de mise sur le marché. C'est rarement le cas.
Des publicités à la radio ou dans les journaux vantent les mérites de mélanges douteux à l'efficacité non prouvée.
La Haute Autorité de l'audiovisuel et de la communication a d'ailleurs interdit récemment toute promotion dans les médias.
Le Pr Koffi Koudovor, spécialiste en ethnobotanique, ethnopharmacologie à l'université de Lomé, estime qu'une nouvelle pharmacopée africaine doit se développer, débarrassée des charlatans et des remèdes miracles.
Cela suppose la mise en place d'une stricte réglementation et de l'évaluation de milliers de produits disponibles sur le marché.
Source : @Republicoftogo.com

EXPERTISE INDIENNE



La centrale solaire de Blitta (270 km de Lomé) de 50 mégawatts a été inaugurée le 22 juin dernier.
Elle porte le nom du prince héritier et ministre de la Défense d'Abu Dhabi, Cheikh Mohammed Bin Zayed.
Pas étonnant dans la mesure ou le projet a été financé par AMEA Power, une société basée aux Émirats.
Jakson Group s'occupera de l'exploitation et de la maintenance de cette centrale pendant 2 ans.
Fondée en 1947, cette société indienne dispose de 3 usines d'équipements pour l'énergie solaire et gère six centrales solaires indépendantes. Elle est l'un des dix premiers acteurs énergétiques en Inde.
'Nous sommes fiers de nous associer à AMEA Power, pour exécuter la construction de la centrale solaire Cheikh Mohamed Bin Zayed au Togo', a déclaré Sameer Gupta, le président de Jakson Group.
Les travaux se poursuivent à Blitta pour parvenir à une puissance de 70 MW.
Source : @Republicoftogo.com

FOOT / D1 :

ASKO sacré champion au bout du suspense

Les rideaux sont tombés sur le championnat national de football de première division hier dimanche 27 juin. Au bout d'une finale qui a tenu toutes ses promesses, Asko et ACK se sont rendus coup pour coup. Finalement, ce sont les jaunes et noirs qui ont été sacrés champions, aux tirs aux buts : 4 contre 3.



Joueurs et responsables d'ASKO de Kara célébrant le titre

Le championnat national D1 de football a rendu son verdict hier dimanche 27 juin avec le sacre de ASKO de Kara devant ACK, au bout d'une rencontre intense et séduisante.

Menés au score dès la 35ème minute, suite à un but contre le cours du jeu de Tchatakora Abdou-Samiou, les Jaunes et noirs de la Kozah n'ont réussi à rétablir la parité qu'à cinq minutes de la fin de la rencontre, 85ème minute, sur un coup de patte de son infatigable capitaine, Marouf Tchakéi, sur un coup de pied arrêté.

C'est bien revigorés par cette égalisation que les poulains de Amétokodo Mensah y ont cru jusqu'au bout. Ce qu'ils ont prouvé lors de la séance des tirs aux buts en réussissant 4 tirs contre 3 pour les Chauffeurs de la Kozah.

ACK qui avait une attaque de feu, n'aura existé que sur des incursions rapides dans le camp des jaunes et noirs. ASKO de Kara représentera ainsi les couleurs nationales pour les campagnes africaines de la ligue des champions, alors que ACK sera en coupe CAF.

Notons que la troisième place du championnat D1 est occupée par l'AS OTR dominateur de l'AS Togo Port aux tirs au but (5-4).

JPB




TOUS À L'ÉCOLE
le prêt pour payer l'école de vos enfants
Réponse en
24h*
*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)
** Offre soumise à conditions.
www.bootogo.com
BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

annonce


Taux 0%
2 MOIS DE SALAIRE NET
REMBOURSEMENT : 12 MOIS
Disponible en 24h
* Offre soumise à conditions
PRÊT SCOLAIRE
LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE
DU 1ER JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021
La Banque Autrement
https://togo.coris.bank
CORIS BANK INTERNATIONAL